



## **Programme de rachat d'actions de VIEL & Cie**

### **DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

Le présent descriptif a pour objet de préciser les objectifs et les modalités du programme de rachat d'actions approuvé lors de l'assemblée générale mixte du 14 juin 2018 ainsi que les incidences estimées de ce programme sur la situation des actionnaires, conformément aux articles 241-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

#### **Emetteur**

VIEL & Cie, SA au capital de 15 505 138,20 €

Siège social : 9 Place Vendôme - 75001 Paris

622 035 749 RCS Paris

Code ISIN : FR0000050049, VIL

#### **1/ Date de l'assemblée générale qui a autorisé le programme de rachat**

L'autorisation d'achat par la société de ses propres titres a été octroyée par l'assemblée générale mixte du 14 juin 2018.

#### **2/ Répartition par objectifs des titres de capital détenus au jour de la publication du descriptif du programme**

VIEL & Cie détient 4 793 498 de ses propres titres (soit 6,18% de son capital social). 3 548 498 de ces titres sont affectés à l'objectif de remise d'actions à titre de paiement ou d'échange ou d'obligations de couverture liées à des titres de créance, dans le cadre d'opérations de croissance externe et 1 245 000 titres sont affectés à l'objectif d'annulation.

#### **3/ Le ou les objectifs du programme de rachat**

Les actions acquises dans le cadre de ce programme pourront l'être, en vue de :

- l'attribution d'actions dans le cadre d'augmentations de capital réservées aux salariés du groupe au titre de plans d'options d'achat qui seraient consenties aux salariés ;
- la remise d'actions à titre de paiement ou d'échange ou d'obligations de couverture liées à des titres de créances, dans le cadre d'opérations de croissance externe ;

- l'annulation en tout ou partie de ces actions par réduction de capital en vue d'optimiser le résultat par action de la société, sous réserve de l'adoption d'une résolution spécifique par l'Assemblée générale des actionnaires statuant en la forme extraordinaire ;
- favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de titres de l'émetteur ou éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché au travers d'un contrat de liquidité ;
- tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur.

Les achats, cessions ou échanges des actions pourront être réalisés par tous moyens, y compris par l'utilisation de mécanismes optionnels et/ou sous forme de bloc de titres et à tout moment sous réserve qu'ils n'accroissent pas la volatilité du titre et à l'exception des achats d'options d'achat, y compris en période d'offre publique, dans les limites de la réglementation boursière.

#### **4/ Le montant maximum alloué aux programmes de rachat d'actions, le nombre maximal et les caractéristiques des titres que l'émetteur se propose d'acquérir ainsi que le prix maximum d'achat**

L'Assemblée générale a fixé le prix maximum d'achat à 7,50 euros.

La résolution adoptée par l'assemblée générale prévoit que VIEL & Cie pourrait acquérir ses propres titres, dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, soit, compte tenu du nombre de titres actuellement autodétenus 2 959 071 actions.

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 22 193 032,50 euros.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, en cas de division et regroupement de titres, les prix seront ajustés par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

#### **5/ Durée du programme de rachat**

La durée du programme de rachat est de 18 mois à compter du 14 juin 2018. Il annule et remplace le précédent programme de rachat.

*VIEL & Cie comprend trois pôles d'activité dans le domaine de la finance : Compagnie Financière Tradition, présente dans 28 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle, Bourse Direct, leader de la bourse en ligne en France, et une participation mise en équivalence de 40% dans SwissLife Banque Privée, présente dans le domaine de la gestion privée en France.*

*L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment B de Euronext Paris. Pour plus d'informations sur notre Groupe, [www.viel.com](http://www.viel.com).*

Paris, le 12 juillet 2018

---

#### **Contacts :**

---

**VIEL & Cie**  
 Virginie de Vichet  
 Directeur de la Communication  
 T : + 331 56 43 70 20

**Image 7**  
 Delphine Peyrat-Stricker  
 T : + 331 53 70 74 14